



## Bulletin trimestriel des statistiques du commerce extérieur

### TROISIEME TRIMESTRE 2022

#### AVERTISSEMENT

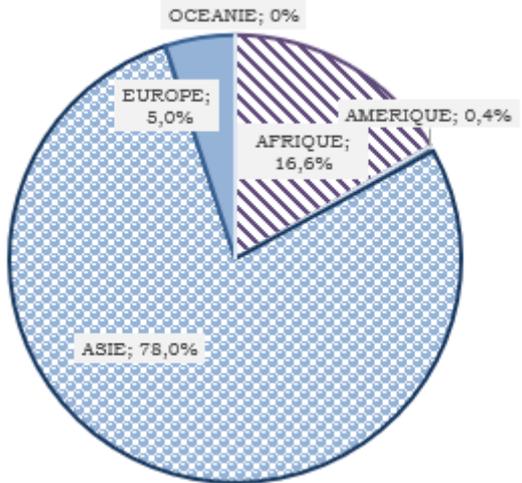
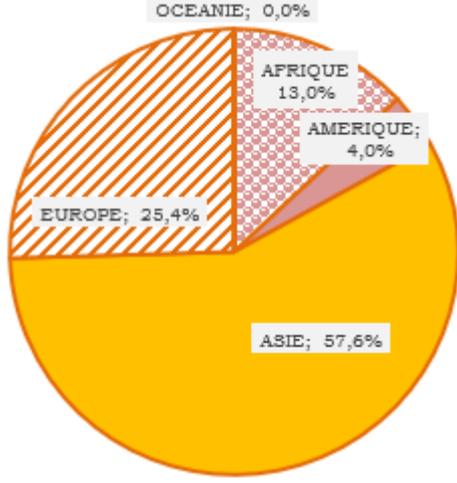
L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) a le plaisir de mettre à la disposition du public les statistiques trimestrielles sur les échanges extérieurs de marchandises du Bénin avec ses partenaires commerciaux. Les transactions de biens sont évaluées à partir des déclarations en douane.

Les exportations sont exprimées en valeur FAB (Franco A Bord) et les importations en valeur CAF (Coût Assurance Fret).

Les données de base traitées et présentées en tableaux sont extraites avec le logiciel EUROTRACE, suivant la quatrième révision de la Classification Type pour le Commerce International (CTCI4). Ces informations proviennent du système informatisé des services douaniers hors énergie électrique.

Dans la présente édition du bulletin, les statistiques publiées portent sur quarante-quatre (44) bureaux de douane sur cinquante-neuf (59), soit un taux de couverture de 74,6%.

Les statistiques publiées sont sujettes à des révisions périodiques.

<b>Ventes à l'extérieur</b> 		<b>Achats à l'extérieur</b> 	
(Millions FCFA)		(Millions FCFA)	
<b>Valeur totale</b>	<b>117 805,3</b>	<b>Valeur totale</b>	<b>603 241,1</b>
Coton non cardé ni peigné	79 338,4	Huiles de pétrole...	112 278,0
Huiles de pétrole...	8 245,4	Riz semi-blanchi...	108 882,5
Fruits à coque comestibles...	3 512,2	Poissons congelés...	21 809,0
			

## 1. EVOLUTION GLOBALE DES ECHANGES

*Evaluées à 117,8 milliards de FCFA au troisième trimestre 2022, contre 185,5 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, les exportations de marchandises du Bénin ont connu une chute de 36,5%.*

Au troisième trimestre 2022, les principaux produits vendus à l'extérieur, origine de la baisse des exportations, sont : le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (-28,0 points de pourcentage), les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » (-4,6 points de pourcentage), les « **tourteaux et autres résidus solides...** » (-2,6 points de pourcentage), les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » (-0,9 point de pourcentage) et les « **graines de coton** » (-0,9 point de pourcentage). Comparativement au troisième trimestre 2021, la valeur totale des exportations affiche une diminution de 19,3%. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (-12,1 points de pourcentage), les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » (-2,6 points de pourcentage), les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier...** » (-1,2 point de pourcentage), l'« **or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)** » (-1,1 point de pourcentage) et le « **fil machine en fer ou en acier** » (-0,8 point de pourcentage), sont les principaux produits vendus à l'extérieur ayant contribué à la baisse des exportations.

*Les importations de marchandises sont en hausse par rapport au trimestre précédent. En effet, au troisième trimestre 2022, elles sont évaluées à 603,2 milliards de FCFA, contre 537,9 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, soit un accroissement de 12,2%.*

Les principaux biens acquis à l'extérieur ayant contribué à la hausse des importations du trimestre sous revue sont : les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (+6,4 points de pourcentage), les « **poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)** » (+1,4 point de pourcentage) et le « **fil machine en fer ou en acier** » (+1,0 point de pourcentage).

En glissement annuel, les acquisitions de biens ont cru (+29,2%). Cette hausse est expliquée par une augmentation des importations des « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (+15,6 points de pourcentage), les « **poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)** » (+1,9 point de pourcentage), les « **constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions...** » (+1,9 point de pourcentage), le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » (+1,8 point de pourcentage) et le « **fil machine en fer ou en acier** » (+1,7 point de pourcentage).

### Principaux produits échangés

*La valeur totale des dix (10) principaux produits exportés au cours du troisième trimestre 2022 s'élève à 103,7 milliards de FCFA, soit 88,1% de la valeur des exportations.*

Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » est largement en tête des ventes à l'extérieur au cours du trimestre, affichant une valeur de 79,3 milliards de FCFA (71 401,9 tonnes). Il est suivi des « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » cédées à 8,2 milliards de FCFA (9 566,8 tonnes) en termes de réexportations, viennent ensuite les « **fruits à coque comestibles...** » vendus pour 3,5 milliards de FCFA (3 749,2 tonnes), les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, ...** »

pour une valeur de 2,8 milliards de FCFA (55 391,0 tonnes) et enfin les « **bois de conifères, sciés ou désossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés ...** » vendus pour un montant total de 2,5 milliards de FCFA (12 554,6 tonnes).

**Tableau n°1 : Top 10 des produits exportés**

Rang	Code CTCI	Produits	Valeur (millions FCFA)	Poids net (tonnes)	Part (%)
1	2631	Coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné	79 338,4	71 401,9	67,3
2	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	8 245,4	9 566,8	7,0
3	0577	Fruits à coque comestibles...	3 512,2	3 749,2	3,0
4	0813	Tourteaux et autres résidus solides...	2 763,0	55 391,0	2,3
5	2482	Bois de conifères, sciés ou désossés longitudinalement,...	2 542,6	12 554,6	2,2
6	4212	Huile de coton et ses fractions	1 908,6	2 815,8	1,6
7	6522	Tissus de coton, écrus (autres que les tissus...	1 626,2	516,6	1,4
8	2485	Bois autres que de conifères (y compris les lames et frises...	1 585,2	7 847,0	1,3
9	6761	Fil machine en fer ou en acier	1 304,8	2 021,0	1,1
10	6762	Barres (autres que le fil machine du sous-groupe...	903,3	1 432,0	0,8
<b>Total</b>			<b>103 729,8</b>	<b>167 296,0</b>	<b>88,1</b>

Source : INStaD, avril 2023

*Quant à la valeur des dix (10) principaux produits à l'achat pour ce même trimestre, elle s'établit à 333,3 milliards de FCFA, soit 55,3% de la valeur totale des importations.*

Au classement des dix (10) principaux produits acquis à l'extérieur au troisième trimestre 2022, on retrouve à la première place les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » pour une valeur de 112,3 milliards de FCFA (208 393,1 tonnes). Ensuite, le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » acquis pour un montant de 108,9 milliards de FCFA (392 333,7 tonnes) se positionne au deuxième rang et enfin, viennent en troisième position les « **poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)** », pour une valeur de 21,8 milliards de FCFA (38 142,1 tonnes).

**Tableau n°2 : Top 10 des produits importés**

Rang	Code CTCI	Produits	Valeur (millions de FCFA)	Poids net (tonnes)	Parts (%)
1	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	112 278,0	208 393,1	18,6
2	0423	Riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)	108 882,5	392 333,7	18,0
3	0342	Poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)	21 809,0	38 142,1	3,6
4	0123	Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4	19 095,5	37 353,3	3,2
5	6761	Fil machine en fer ou en acier	17 884,6	32 353,0	3,0
6	5429	Médicaments, n.d.a.	16 233,4	2 104,4	2,7
7	6911	Constructions...	12 346,5	5 896,1	2,0
8	7812	Véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.	9 565,2	8 036,3	1,6
9	2690	Friperie, drilles et chiffons	7 684,3	32 976,2	1,3
10	3212	Autres houilles, même pulvérisées	7 526,2	40 850,0	1,2
<b>Total</b>			<b>333 305,2</b>	<b>798 438,4</b>	<b>55,3</b>

Source : INStaD, avril 2023

## 2. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'EXPORTATION

*Le Bangladesh confirme sa place de leader dans le rang des pays clients du Bénin, avec 58,4% de la valeur globale des ventes à l'extérieur.*

Les produits exportés vers ce pays sont : le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur totale de 68,8 milliards de FCFA (63 944,9 tonnes) et les « **animaux vivants, n.d.a.** » pour un montant de 0,8 million de FCFA (0,1 tonne).

L'Inde garde la deuxième place avec 11,7% de la valeur des ventes au trimestre sous revue comme au trimestre précédent. Les principaux biens expédiés vers ce pays, au titre de ce trimestre, sont : les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (5 200,0 tonnes) d'un montant de 4,5 milliards de FCFA, destinées exclusivement à la réexportation notamment le « **carburéacteur** », les « **bois de conifères, sciés ou désossés longitudinalement, tranchés ou déroulés,...** », (12 554,6 tonnes) pour 2,5 milliards de FCFA, les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » (2 823,4 tonnes) pour 1,7 milliard de FCFA, les « **bois autres que de conifères...** » (7 794,4 tonnes) pour 1,6 milliard de FCFA et les « **tourteaux et autres résidus solides...** » (32 817,3 tonnes) pour 1,3 milliard de FCFA.

Classée cinquième au deuxième trimestre 2022, l'Egypte gagne deux places et se positionne au troisième rang un trimestre plus tard avec 3,8% de la valeur des expéditions de marchandises. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » d'une valeur de 4,4 milliards de FCFA (2 668,6 tonnes) et les « **parties et pièces détachées, n.d.a., des machines, appareils et engins mécaniques des positions 723.48, 727.21 et 728.41 à 728.49** » pour un montant de 0,3 million de FCFA, sont les deux biens exportés vers ce pays.

Classée troisième au trimestre précédent, la Chine occupe la quatrième position au trimestre sous revue et enregistre 3,2% de la valeur globale des produits vendus à l'extérieur au titre du troisième trimestre 2022. Les principaux produits exportés vers ce partenaire sont : le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » d'une valeur de 1,0 milliard de FCFA (737,6 tonnes), les « **fèves de soja** » pour une valeur de 0,5 milliard de FCFA (1 700,8 tonnes), les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, non plaqués ni revêtus, simplement laminés à froid** » vendus pour un montant total de 0,4 milliard de FCFA (553,2 tonnes) en termes de réexportations et les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, plaqués, peints ou revêtus, n.d.a., d'une largeur de 600 mm ou plus** » pour une valeur de 0,3 milliard de FCFA en termes de réexportations.

Classé cinquième au trimestre sous revue avec une part de 2,3% de la valeur totale des exportations de biens, le Tchad gagne deux places par rapport au trimestre précédent. Le « **fil machine en fer ou en acier** » pour une valeur de 1,0 milliard de FCFA (1 549,0 tonnes) et les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1)...** » d'une valeur de 0,6 milliard de FCFA (1 020,0 tonnes), apparaissent comme les principaux biens exportés vers ce pays.

La France revient dans le top 10 des partenaires à l'exportation en se positionnant au huitième rang au trimestre sous revue après avoir occupée la vingt-et-unième place au trimestre précédent. Le montant des ventes de marchandises à ce pays s'élève à 2,2 milliards de FCFA, représentant 1,9% de la valeur totale des exportations. Les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (1 410,5 tonnes) d'un montant de 1,3 milliard de FCFA, destinées exclusivement à la réexportation notamment le « **carburéacteur** », le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (0,3 milliard de FCFA correspondant à 194,1 tonnes) et les « **fruits frais ou secs, n.d.a.** » (0,1 milliard de FCFA correspondant à 203,7 tonnes), constituent les principaux biens expédiés vers ce pays.

Le **Vietnam** occupe le dixième rang au cours de ce trimestre comme au deuxième trimestre 2022. Ce pays totalise 1,7% des exportations de biens. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (2,0 milliards de FCFA correspondant à 1 772,0 tonnes), les « **tourteaux et autres résidus solides...** » (7,5 millions de FCFA correspondant à 480,0 tonnes) et les « **matières à tailler et à mouler, à l'état travaillé, y compris les ouvrages, n.d.a.** » pour une valeur de 3,1 millions de FCFA, constituent les trois produits expédiés vers ce pays.

### **Principaux partenaires à l'exportation dans l'espace CEDEAO**

Les exportations du Bénin vers ses pays clients de la CEDEAO s'établissent à 10,4 milliards de FCFA au troisième trimestre 2022. Les cinq principaux clients sont respectivement le Nigéria, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Niger, et le Mali.

***Le Nigéria se positionne en tête du peloton au troisième trimestre de l'année 2022, totalisant 25,0% de la valeur des ventes des produits en provenance du Bénin dans l'espace CEDEAO.***

L'« **huile de coton et ses fractions** », pour une valeur de 1,9 milliard de FCFA (2 603,2 tonnes), les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** », pour un montant de 0,2 milliard de FCFA (95,6 tonnes), les « **savons, produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon...** », pour un montant de 0,2 milliard de FCFA (134,0 tonnes) et l'« **huile de palme et ses fractions** » d'une valeur de 0,2 milliard de FCFA (474,4 tonnes), constituent les principaux produits vendus à ce partenaire commercial.

Classé deuxième au trimestre sous revue, le **Togo** englobe 22,7% de la valeur des ventes des produits béninois au sein de la **CEDEAO**. Les « **médicaments, n.d.a.** », la « **fripierie, drilles et chiffons** », les « **tourteaux et autres résidus solides** » et les « **articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques...** », constituent les principaux biens exportés vers le Togo. Leurs ventes s'élèvent respectivement à 0,4 milliard de FCFA, 0,3 milliard de FCFA (108,2 tonnes), 0,2 milliard de FCFA (1 609,1 tonnes) et 0,2 milliard de FCFA au cours du trimestre.

La **Côte d'Ivoire** gagne deux places et occupe la troisième position au troisième trimestre 2022, avec une part de 21,2% de la valeur des ventes des produits béninois dans la zone **CEDEAO**. Les « **tissus de coton, écrus...** », les « **préparations alimentaires, n.d.a.** », et la « **fripierie, drilles et chiffons** », sont les principaux biens exportés vers ce pays respectivement pour 1,4 milliard de FCFA, 0,5 milliard de FCFA et 0,2 milliard de FCFA.

Le **Niger** garde le même rang (quatrième) du trimestre passé au cours du trimestre sous revue, totalisant 16,8% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace économique. Les principaux biens exportés vers ce pays sont : les « **articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques...** », d'un montant de 0,3 milliard de FCFA, les « **bières de malt (y compris l'ale, le stout et le porter)** » (0,3 milliard de FCFA) et les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1)...** » (0,3 milliard de FCFA) en termes de réexportation.

Le **Mali** occupe la cinquième place au trimestre sous revue, enregistrant 8,2% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace **CEDEAO**. Les expéditions de biens vers ce pays sont dominées par les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (0,7 milliard de FCFA correspondant à 823,0 tonnes) destinées exclusivement à la réexportation, les « **jus de tout autre fruit...** » (45,0 millions de FCFA), l'« **équipement pour l'isolation électrique** », pour un montant de 34,2 millions de FCFA (20,5 tonnes) et les « **tourteaux et autres résidus solides...** », pour une valeur de 26,9 millions de FCFA (241,4 tonnes).

### 3. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'IMPORTATION

*Au troisième trimestre de l'année 2022, l'Inde garde la première position du trimestre précédent dans le top 10 des principaux fournisseurs du Bénin.*

Au troisième trimestre 2022, l'**Inde** totalise 18,1% de la valeur des marchandises achetées par notre pays. Les biens provenant de ce partenaire commercial pour le compte du trimestre sous revue s'élèvent à 109,1 milliards de FCFA. Les biens acquis en provenance de ce pays sont : le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » pour un montant de 73,3 milliards de FCFA (270 517,4 tonnes), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » pour 22,9 milliards de FCFA (28 608,6 tonnes) et les « **médicaments, n.d.a.** » pour 2,3 milliards de FCFA.

La **Chine** occupe la deuxième place des fournisseurs du Bénin au trimestre sous revue comme au trimestre passé. Elle totalise 15,4% de la valeur des biens acquis à l'extérieur et les achats de biens en provenance de ce pays s'établissent à 93,0 milliards de FCFA au troisième trimestre 2022. Le « **fil machine en fer ou en acier** » d'une valeur de 8,4 milliards de FCFA (16 124,4 tonnes), les « **autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple),...** » pour 5,6 milliards de FCFA (7 496,6 tonnes), les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, non plaqués ni revêtus, simplement laminés à froid** » pour 3,8 milliards de FCFA (6 261,0 tonnes), les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques** » pour 3,0 milliards de FCFA (7 166,5 tonnes), les « **vitrages, rideaux et autres articles d'ameublement, n.d.a., en matières textiles** » d'une valeur de 2,8 milliards de FCFA (908,2 tonnes), les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars** » pour 2,8 milliards de FCFA, les « **constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811)...** » pour 2,7 milliards de FCFA et les « **véhicules automobiles pour le transport de marchandises** » d'une valeur de 2,5 milliards de FCFA, constituent les principaux biens importés de ce pays.

Les **Emirats Arabes Unis** occupent la troisième place au troisième trimestre 2022 comme au trimestre précédent. Le montant des achats de marchandises de ce pays s'élève à 46,5 milliards de FCFA, représentant 7,7% de la valeur totale des importations. Les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** », le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** », les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud...** », les « **briques, tuiles, tuyaux et éléments similaires, en céramique non réfractaire** » et le « **fil machine en fer ou en acier** », constituent les principaux produits acquis dans ce pays pour des valeurs respectives de 27,8 milliards de FCFA, 6,3 milliards de FCFA, 1,6 milliard de FCFA, 1,5 milliard de FCFA et 1,0 milliard de FCFA.

La **France**, cinquième au trimestre passé, gagne une place et devient quatrième au cours du troisième trimestre 2022. Les biens achetés dans ce pays au trimestre sous revue s'élève à 45,6 milliards de FCFA, soit 7,6% de la valeur globale des importations de biens. Les « **médicaments, n.d.a.** » pour 10,9 milliards de FCFA, le « **contenant des antibiotiques ou leurs dérivés** » d'une valeur de 3,6 milliards de FCFA, les « **constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions...** » d'un montant de 3,1 milliards de FCFA, les «  **fils, câbles (y compris les câbles coaxiaux) et autres conducteurs isolés pour l'électricité...** » pour 1,8 milliard de FCFA (431,5 tonnes), les « **bandes magnétiques pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues** » pour 1,6 milliard de FCFA et les « **viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4** » pour 1,4 milliard de FCFA (2 718,0 tonnes), sont les principaux biens achetés dans ce pays.

La **Belgique**, occupe le cinquième rang au trimestre sous revue, pour un montant de 22,3 milliards de FCFA. Ce pays concentre 3,7% de la valeur totale des importations du Bénin pour le compte de ce trimestre. Les principaux produits achetés dans ce pays au titre de la période sous revue sont : les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** », pour une valeur de 9,2 milliards de FCFA (17 734,5 tonnes), les « **véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.** », pour une valeur de 1,4 milliard de FCFA et les « **pompes comportant un dispositif mesureur ou conçues pour comporter un tel dispositif** » pour un montant de 1,1 milliard de FCFA.

### Principaux partenaires à l'importation dans l'espace CEDEAO

Les importations du Bénin en provenance des pays de la CEDEAO ont légèrement régressé de 0,8% par rapport au deuxième trimestre 2022 pour s'établir à 47,2 milliards au troisième trimestre 2022. Les trois principaux pays fournisseurs du Bénin sont : le Nigeria, le Togo et le Ghana.

#### *Le Nigeria garde la première place du trimestre précédent au troisième trimestre 2022, parmi les fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO.*

Ce partenaire commercial a fourni au Bénin 35,0% de la valeur des achats de biens en provenance de l'espace communautaire. Les principaux biens acquis de ce pays sont : les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » d'une valeur de 10,7 milliards de FCFA (52 450,1 tonnes), le « **fil machine en fer ou en acier** » d'un montant de 0,7 milliard de FCFA, les « **composés à fonction carboxamide; composés à fonction amide de l'acide carbonique (à l'exclusion de l'urée)** » d'un montant de 0,3 milliard de FCFA et les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ; y compris celles ayant subi une torsion après laminage** » pour une valeur de 0,3 milliard de FCFA (557,9 tonnes).

Le **Togo** maintient la deuxième position du deuxième trimestre 2022 au cours du trimestre sous revue. Il regroupe 26,7% de la valeur totale des acquisitions de biens en provenance de la zone économique. Les principaux produits achetés au **Togo** sont : le « **bitume de pétrole, coke de pétrole et mélanges bitumineux, n.d.a.** » d'une valeur de 1,4 milliard de FCFA (3 474,0 tonnes), les « **ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés** » d'une valeur de 1,2 milliard de FCFA (33 795,4 tonnes), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » pour 1,0 milliard de FCFA (290,6 tonnes), les « **autres barres en fer ou en acier** » pour 0,8 milliard de FCFA (1 988,0 tonnes) et les « **bières de malt (y compris l'ale, le stout et le porter)** » d'un montant de 0,5 milliard de FCFA.

Le **Ghana** gagne une place pour se classer troisième au cours du trimestre sous revue. La valeur des achats de biens en provenance de ce pays s'élève à 7,1 milliards de FCFA, représentant 14,9% de la valeur des importations au sein de la communauté. Les principaux produits importés de ce pays sont : les « **pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés** » d'une valeur de 1,4 milliard de FCFA, les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » pour 0,8 milliard de FCFA (2 267,6 tonnes) et les « **briques, tuiles, tuyaux et éléments similaires, en céramique non réfractaire** » pour 0,8 milliard (7 359,3 tonnes).

**Tableau n°3 : Top 10 des partenaires à l'exportation et à l'importation**

Rang	Top 10 des partenaires à l'exportation				Rang	Top 10 des partenaires à l'importation			
	Partenaires	Valeur (millions)	Poids (tonnes)	Part (%)		Partenaires	Valeur (millions)	Poids (tonnes)	Part (%)
1	Bangladesh	68 774,7	63 944,9	58,4	1	Inde	109 110,6	310 530,2	18,1
2	Inde	13 793,6	68 397,8	11,7	2	Chine	92 996,8	117 255,7	15,4
3	Egypte	4 427,8	2 669,0	3,8	3	Emirats Arabes Unis	46 507,7	64 316,5	7,7
4	Chine	3 766,9	17 153,5	3,2	4	France	45 611,3	28 275,3	7,6
5	Tchad	2 710,4	4 000,3	2,3	5	Belgique	22 327,8	31 836,2	3,7
6	Nigéria	2 604,2	3 644,2	2,2	6	Turquie	20 147,1	76 635,2	3,3
7	Togo	2 368,3	6 765,9	2,0	7	Thaïlande	20 026,6	66 585,6	3,3
8	France	2 237,7	2 268,5	1,9	8	Nigéria	16 515,5	67 631,3	2,7
9	Côte d'Ivoire	2 212,7	1 468,4	1,9	9	Pays-bas	16 318,0	41 620,8	2,7
10	Vietnam	2 004,2	2 260,6	1,7	10	Koweït	16 168,0	16 315,1	2,7
	<b>Total</b>	<b>104 900,5</b>	<b>172 573,0</b>	<b>89,0</b>		<b>Total</b>	<b>405 729,5</b>	<b>821 001,9</b>	<b>67,3</b>

Source : INStaD, avril 2023

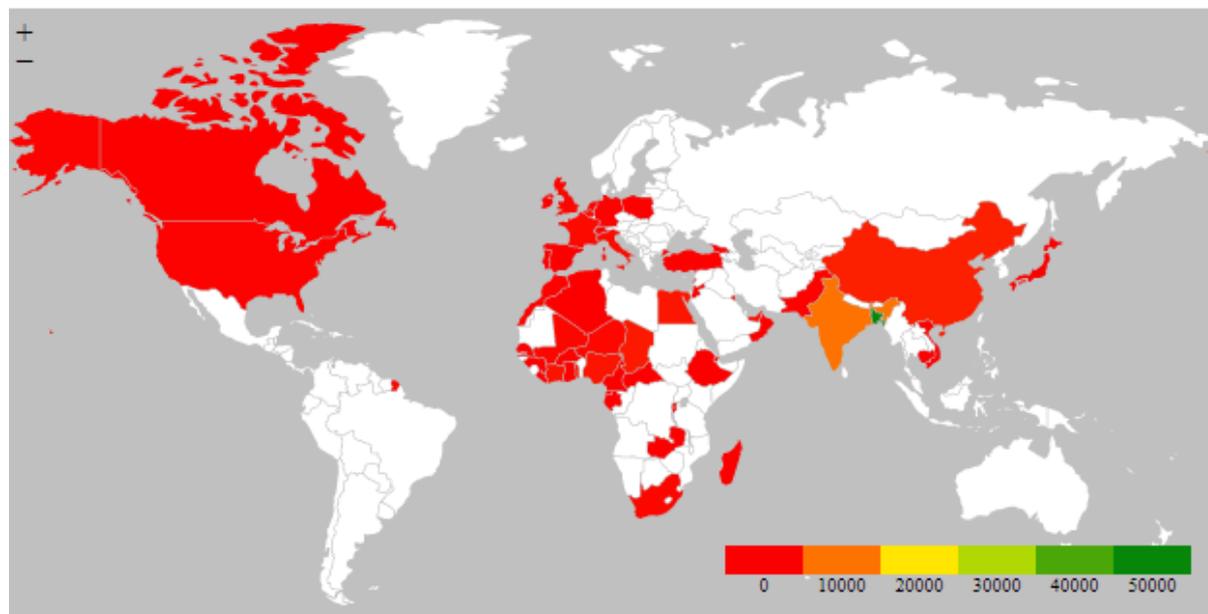
**Tableau n°4 : Les partenaires à l'exportation et à l'importation de la CEDEAO**

Rang	Partenaires à l'exportation			Rang	Partenaires à l'importation		
	Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)		Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)
1	Nigéria	2 604,2	25,0	1	Nigéria	16 515,5	35,0
2	Togo	2 368,3	22,7	2	Togo	12 580,4	26,7
3	Côte d'Ivoire	2 212,7	21,2	3	Ghana	7 050,6	14,9
4	Niger	1 754,0	16,8	4	Côte d'Ivoire	4 498,5	9,5
5	Mali	859,2	8,2	5	Burkina Faso	2 923,9	6,2
6	Burkina Faso	310,0	3,0	6	Sénégal	1 816,5	3,8
7	Ghana	215,7	2,1	7	Mali	1 003,9	2,1
8	Sénégal	55,9	0,5	8	Niger	764,2	1,6
9	Guinée	40,8	0,4	9	Sierra Leone	21,0	0,0
10	Libéria	1,0	0,0	10	Gambie	13,3	0,0
11	Cap-Vert	0,0	0,0	11	Libéria	5,4	0,0
12	Sierra Leone	0,0	0,0	12	Guinée	2,4	0,0
13	Guinée-Bissau	0,0	0,0	13	Guinée-Bissau	1,1	0,0
14	Gambie	0,0	0,0	14	Cap-Vert	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>10 422,0</b>	<b>100,0</b>		<b>Total</b>	<b>47 196,7</b>	<b>100,0</b>

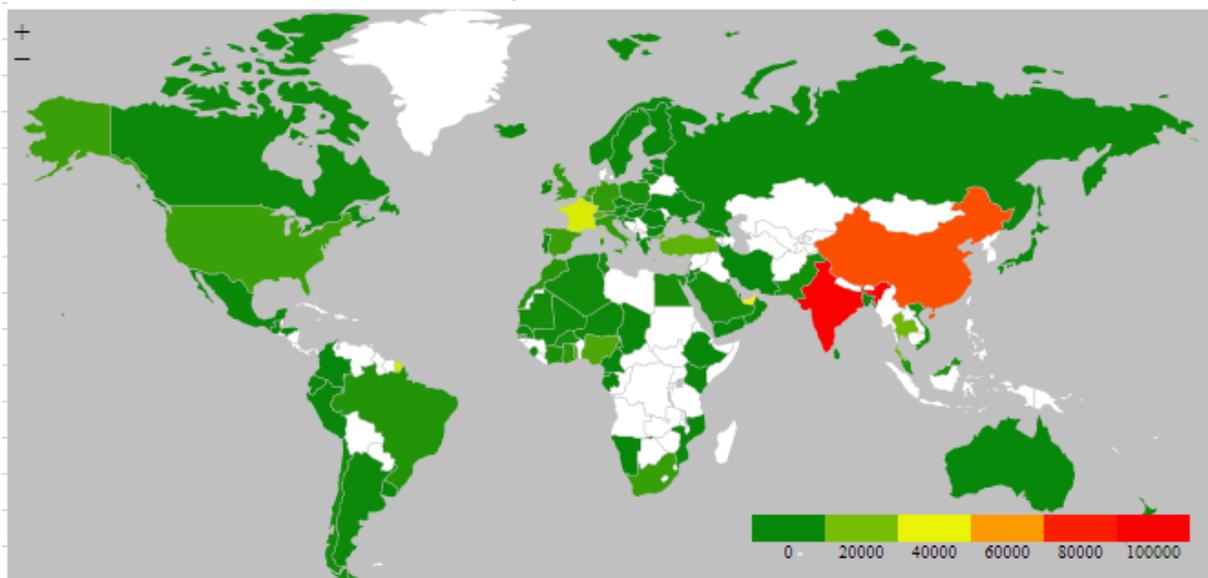
Source : INStaD, avril 2023

**Figure 1 : Situation des échanges avec le monde**

⚙️ REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS CLIENTS DU BENIN



⚙️ REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS FOURNISSEURS DU BENIN



Source : INStAD, avril 2023

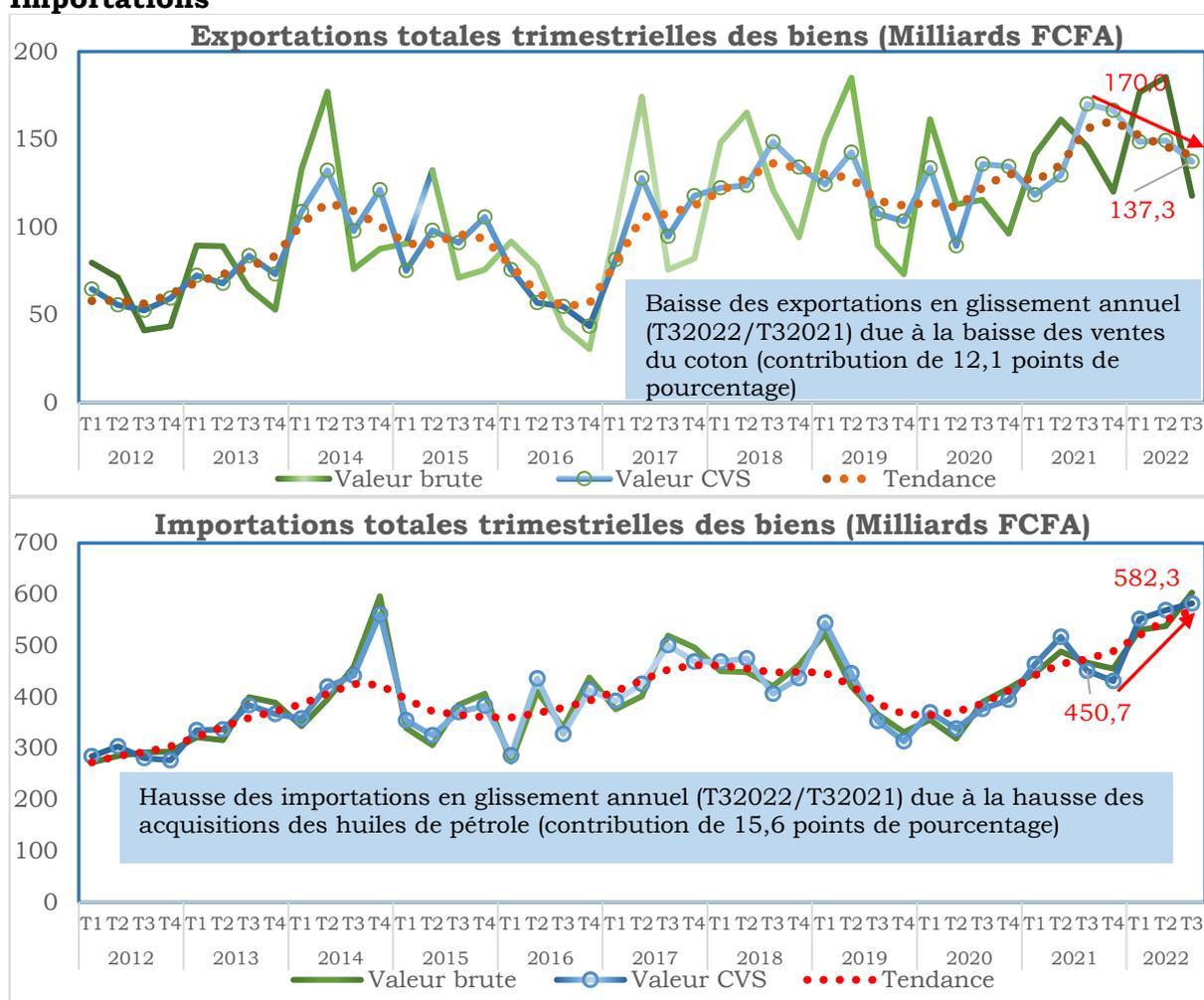
#### 4. SERIES DES FLUX CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES

*La dynamique des échanges extérieurs du Bénin est marquée par de fortes variations saisonnières.*

L'évolution des différentes séries sur les échanges extérieurs est caractérisée par la présence de phénomènes saisonniers. Les variations saisonnières ne sont significatives que sur quatre (04) périodes (trimestres) pour les exportations et les importations.

Au cours des quatre derniers trimestres, les exportations du Bénin ont connu une évolution très irrégulière. Les ventes à l'étranger, corrigées des variations saisonnières, se sont établies à 137,0 milliards de FCFA au troisième trimestre 2022, contre 170,0 milliards de FCFA à la même période de l'année passée, soit une baisse de 19,2%. Quant aux achats à l'étranger, corrigés des variations saisonnières, ils ont enregistré une hausse de 29,2% en glissement trimestriel pour s'établir à 582,3 milliards de FCFA au cours du trimestre sous revue.

**Figure 2 : Illustration de la décomposition des séries sur les Exportations et les Importations**



Coefficients saisonniers des séries (modèle multiplicatif)

Flux	T1	T2	T3	T4
Exportations	1,1	1,3	0,9	0,8
Importations	0,96	0,94	1,04	1,06

### **Encadré : Méthodologie de calcul du coefficient saisonnier des séries trimestrielles**

Le **coefficient saisonnier** est un **coefficient** affecté à une période infra-annuelle (semestre, trimestre ou mois) et qui permet d'illustrer le caractère propice ou non de cette période pour la vente d'un produit ou service **saisonnier**. Il est utilisé pour analyser les périodes de l'année (semestre, trimestre ou mois) où les importations/exportations des biens sont plus hautes ou basses que le reste de l'année.

Ces coefficients sont obtenus après décomposition des séries trimestrielles de 1999 T1 à 2022 T2 des différents flux (importations ou exportations) des échanges commerciaux des biens du Bénin avec ses différents partenaires. Cette décomposition est faite avec le logiciel Jdemetra version 2.2.2 ou tout autre logiciel adapté pour l'analyse des séries chronologiques.

Ainsi, la série initiale du flux considéré ( $X_F$ ) est décomposée en cinq autres séries sous la forme additive ci-après (tout modèle multiplicatif de composition de la série peut être mis sous forme additive par transformation logarithmique) :

$$X_F = Y_F + T_F + C_F + S_F + I_F$$

Où :

$Y_F$  : Série corrigée des variations saisonnières

$T_F$  : Tendence

$C_F$  : Composante cyclique

$S_F$  : Composante saisonnière

$I_F$  : Composante irrégulière

Le coefficient saisonnier (CS) d'une période est obtenu par la moyenne arithmétique des composantes saisonnières relatives à cette période sur toute la longueur de la série brute selon la formule ci-après :

$$CS_{Fi} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n S_{Fi}$$

Avec :

$n$  : Nombre total de périodes (semestre, trimestre, mois) ;

$F$  : Flux commercial (exportation ou importation).

Pour plus de détails, veuillez consulter les documents ci-après :

- Charpentier A., Cours de séries temporelles, théorie et applications, ENSAE, Paris, 178 pages.
- Bry X., Analyse et prévision élémentaires des séries temporelles, probabilités et statistiques, Les cahiers de la Statistique et de l'Economie Appliquée, ENEA/STADE, 1998, 58 pages.

## Annexe 1 : Composition des régions géographiques

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Afrique	Afrique australe	5	Afrique du Sud ; Botswana ; Lesotho ; Namibie ; Swatini
	Afrique centrale	9	Angola ; Cameroun ; Congo ; Gabon ; Guinée équatoriale ; République Centrafricaine, République démocratique du Congo ; Sao Tomé-et-Principe ; Tchad
	Afrique occidentale	17	Bénin ; Burkina Faso ; Cap-Vert ; Côte d'Ivoire ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Libéria ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Nigéria ; Sainte-Hélène ; Sénégal ; Sierra Leone ; Togo
	Afrique orientale	20	Burundi ; Comores ; Djibouti ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Madagascar ; Malawi ; Île Maurice ; Mayotte ; Mozambique ; Océan indien, Territoire Britannique ; Ouganda ; Tanzanie ; Réunion ; Rwanda ; Seychelles ; Somalie ; Zambie ; Zimbabwe
	Afrique septentrionale	7	Algérie ; Égypte ; Libye ; Maroc ; Sahara occidental ; Soudan ; Tunisie
Amériques	Amérique centrale	8	Belize ; Costa Rica ; El Salvador ; Guatemala ; Honduras ; Mexique ; Nicaragua ; Panama
	Amérique du Nord	5	Bermudes ; Canada ; États-Unis ; Groenland ; Saint-Pierre-et-Miquelon
	Amérique du Sud	15	Argentine ; Bolivie ; Brésil ; Chili ; Colombie ; Équateur ; Géorgie du Sud et îles sandwic ; Guyana ; Guyane française ; Îles Falkland (Malvinas) ; Paraguay ; Pérou ; Suriname ; Uruguay ; Venezuela (République bolivarienne du Venezuela)
	Caraïbes	25	Anguilla ; Antigua-et-Barbuda ; Antilles néerlandaises ; Aruba ; Bahamas ; Barbade ; Cuba ; Dominique ; Grenada ; Guadeloupe ; Haïti ; Îles Caïmans ; Îles Turques et Caïques ; Îles Vierges américaines ; Îles Vierges britanniques ; Jamaïque ; Martinique ; Montserrat ; Porto Rico ; République dominicaine ; Sainte-Lucie ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Saint-Vincent-et-les Grenadines ; Trinité-et-Tobago , Bonaire
Asie	Asie centrale	5	Kazakhstan ; Kirghizistan ; Ouzbékistan ; Tadjikistan ; Turkménistan
	Asie du Sud-Est	12	Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Indonésie ; Malaisie ; Myanmar ; Philippines ; République démocratique populaire Laos ; Singapour ; Taiwan, Province de Chine ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Viet Nam
	Asie méridionale	9	Afghanistan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Inde ; Iran, République islamique d'Iran ; Maldives ; Népal ; Pakistan ; Sri Lanka
	Asie occidentale	18	Arabie saoudite ; Arménie ; Azerbaïdjan ; Bahreïn ; Chypre ; Émirats arabes unis ; Géorgie ; Irak ; Israël ; Jordanie ; Koweït ; Liban ; Oman ; Qatar ; République arabe syrienne ; Territoire palestinien occupé ; Turquie ; Yémen
	Asie orientale	8	Chine ; Hong- Kong ; Japon ; Macao ; Mongolie ; Corée, République de Corée ; Corée, Rép, Populaire Démocratique
Europe	Europe méridionale	15	Albanie ; Andorre ; Bosnie-Herzégovine ; Croatie ; Espagne ; Macédoine, Ex-République yougoslave de Macédoine ; Gibraltar ; Grèce ; Italie ; Malte ; Portugal ; Saint-Marin ; Vatican (Saint-Siège) ; Slovénie ; Yougoslavie, Montenegro
	Europe occidentale	9	Allemagne ; Autriche ; Belgique ; France ; Liechtenstein ; Luxembourg ; Monaco ; Pays-Bas ; Suisse
	Europe orientale	10	Bélarus ; Bulgarie ; Fédération de Russie ; Hongrie ; Moldova ; Pologne ; République tchèque ; Roumanie ; Slovaquie ; Ukraine

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
	Europe septentrionale	12	Danemark; Estonie; Finlande; Îles Féroé; Îles Svalbard et Jan Mayen; Irlande; Islande; Lettonie; Lituanie; Norvège; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; Suède
Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande	6	Australie; Christmas, Îles (Australie); Cocos (Keeling), îles; Heard et McDonald, îles ; Îles Norfolk; Nouvelle-Zélande
	Mélanésie	5	Fidji; Îles Salomon; Nouvelle-Calédonie; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Vanuatu
	Micronésie	7	Guam; Îles Mariannes septentrionales; Îles Marshall; Kiribati; Micronésie, États fédérés de Micronésie; Nauru; Palaos
	Polynésie	12	Îles Cook; îles mineures éloignées (Etats-Unis); Îles Wallis-et-Futuna; Nioué; Pitcairn; Polynésie française; Samoa; Samoa américaines; Terres Australes Françaises; Tokélaou; Tonga; Tuvalu
Autres	Pays non défini		Pays non défini
	Pays non relié		Antarctique ; Bouvet, île

Source : CNUCED, avril 2023

## Annexe 2 : Composition des regroupements économiques régionaux (RER)

RER	Effectif	Pays composites
ALADI	12	Argentine; Colombie; Paraguay; Bolivie; Cuba; Pérou; Brésil; Equateur; Uruguay; Chili; Mexique; Venezuela
ALENA	3	Canada; Etats-Unis; Mexique
ANASE	10	Brunei Darussalam; Myanmar; Singapour; Cambodge; Philippines; Thaïlande; Indonésie; Lao, Rep, Démocratique Populaire; Vietnam; Malaisie
BANGKOK	6	Bangladesh; Corée, République de Corée; Laos, Rep, Démocratique Populaire ; Chine; Inde; Sri Lanka
CEDEAO	15	Bénin ; Niger; Ghana; Burkina Faso; Sénégal; Guinée; Cote d'Ivoire; Togo; Liberia; Mali; Cap-Vert; Sierra Leone; Guinée-Bissau; Gambie; Nigeria
CEEAC	11	Cameroun ; République Centrafricaine; République Démocratique Congo; Congo (Brazzaville); Tchad; Rwanda; Gabon; Angola; Sao Tome-et-Principe; Guinée Equatoriale; Burundi
CEMAC	6	Cameroun ; Gabon ; République Centrafricaine ; Congo (Brazzaville); Guinée Equatoriale; Tchad
CEPGL	3	Burundi; République Démocratique Congo; Rwanda,
COMESA	19	Burundi ; Kenya; Rwanda; Angola; Madagascar; Seychelles; Comores; Malawi; Soudan; Djibouti; Île Maurice; Swatini; Egypte; Ouganda ; Zambie; Erythrée; République Démocratique Congo; Zimbabwe; Ethiopie
EURO	12	Allemagne ; Finlande; Italie; Autriche; France; Luxembourg; Belgique; Grèce; Pays-Bas; Espagne; Irlande; Portugal
CDA	14	Afrique du Sud; Île Maurice; Seychelles; Angola; Mozambique; Swatini; Botswana; Namibie; Zambie; Lesotho; République Démocratique Congo; Zimbabwe; Malawi; Tanzanie
UE	27	Allemagne ; Luxembourg ; Lituanie; Autriche; Pays-Bas ; Malte; Belgique; Portugal; Pologne; Espagne; Chypre; République Tchèque; Finlande; Danemark; France; Estonie; Slovaquie; Grèce; Hongrie; Slovaquie; Irlande; Lettonie; Suède; Italie; Croatie ; Roumanie ; Bulgarie
UEMOA	8	Bénin; Burkina Faso ; Cote d'Ivoire ; Guinée-Bissau ; Mali ; Niger; Sénégal ; Togo
UFM	3	Guinée ; Libéria; Sierra Leone
UMA	5	Algérie ; Libye; Maroc; Mauritanie, Tunisie

Source : CNUCED, avril 2023

## Institut National de la Statistique et de la Démographie

### *Equipe de supervision de ce numéro*

Directeur Général : HOUNSA Laurent Mahounou

Directeur Général Adjoint : DAGA Jules

### *Directeur de Publication*

Directeur de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques : ESSESSINO A. Raïmi

### *Equipe de rédaction de ce numéro*

Service des Statistiques Conjoncturelles

BANON Symphorien

Unité : Echanges Extérieurs

SOSSOU Clément

### *Mise en ligne*

Directeur des Systèmes d'Information et des Bases de Données : CHOJNIKA Ildevert Eudes

Pour tous renseignements concernant les échanges extérieurs du Bénin, contacter l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD).

### **Adresse**

01 BP 323, Cotonou, Bénin

Téléphone (+229) 21 30 82 44

Fax (229) 21 30 82 46

E-mail : [instad@instad.bj](mailto:instad@instad.bj)

Site internet : [www.instad.bj](http://www.instad.bj)

### **Citation recommandée :**

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD -Bénin),  
*Bulletin trimestriel du commerce extérieur du Benin : Note de publication*,  
Cotonou, avril 2023.